

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 171

Artikel: La quinzaine féministe : suffrage féminin international. - Les femmes à la S.d.N. - Femmes mariées et professions. - La grève des modistes parisiennes. - La "Petite entente féministe"

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 6.50
Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, » 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Où sont les 1588 abonnés?... — La quinzaine féministe: E. GD. — Annuaire des femmes suisses. — Les femmes et les partis politiques (suite et fin): Anna WICKSELL. — De ci, de là... — A propos d'éducation sexuelle (suite et fin): Paulina LUISI. — La première Exposition des arts et métiers féminins à Berne: A. D.-V. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — Feuilleton: Marie Lenéru: Hélène NAVILLE.

Où sont les 1588 abonnés?..

Calme plat. Pas un abonné nouveau cette quinzaine. Et pourtant l'activité féminine et féministe reprend de toutes parts. Alors?...

Alors nous comptons sur nos fidèles propagandistes pour se réatteler à la tâche interrompue en été. Nous leur rappelons que nous servons actuellement des abonnements valables jusqu'au 31 décembre 1923 pour le prix modique de 3 FR. et que nous envoyons à tout nouvel abonné les numéros parus depuis juillet auxquels lui donne droit son abonnement. Que ces numéros contiennent d'intéressants articles (notamment de M^{me} Leuch sur LA NATIONALITÉ DE LA FEMMEMARIÉE ET LA LÉGISLATION SUISSE, de M. Veillard sur LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS, de M^{lle} Champury sur L'APPRENTISSAGE MÉNAGER, le début de l'étude de Dr. Luisi sur L'ÉDUCATION SEXUELLE, des chroniques parlementaires, des nouvelles du mouvement féministe en Suisse et à l'étranger, des analyses d'ouvrages écrits par des femmes, etc., etc.)

Et nous leur disons que nous mettons tous nos soins à faire des numéros qui vont paraître la digne suite de ceux qui ont paru.

Le "MOUVEMENT FÉMINISTE"

La Quinzaine féministe

Suffrage féminin international. — Les femmes à la S. d. N. — Femmes mariées et professions — La grève des modistes parisiennes. — La «Petite Entente féministe».

Le principal événement féministe de cette quinzaine a été la réunion à Genève, du 26 au 28 septembre, du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby, notre nouvelle et charmante présidente. Courte session, et réunion restreinte, car des raisons professionnelles avaient retenu loin de nous, à cette date de l'année, Dr. Ancona, professeur de latin dans un des grands collèges de filles de Milan, M^{me} Theodoropoulos, professeur au Conservatoire d'Athènes, et M^{me} Arenholt, inspectrice du travail en Danemark; et d'autre part, il était impossible tant à Dr. Luisi qu'à Mrs. Gifford Pinchot de traverser à nouveau

l'Atlantique quatre mois après le Congrès de Rome. Enfin, au dernier moment, les événements politiques ont rappelé à Berlin M^{me} Schreiber-Krieger, qui est, comme on le sait, chef de la fraction socialiste des femmes députées au Reichstag. Tout cela a été grand dommage.

Et cependant d'excellent travail s'est accompli durant ces trois journées, entre Anglaises, Allemande, Française et Suisse. Non seulement, nous avons réglé un certain nombre de points d'administration intérieure laissés en suspens depuis Rome, — et un aussi vaste organisme que celui de l'Alliance doit avoir tous ses rouages parfaitement réglés et équilibrés pour assurer sa bonne marche — mais encore bien des sujets intéressants ont passé à notre ordre du jour. Les relations de l'Alliance internationale avec la Société des Nations notamment et le Bureau International du Travail, qui s'affirment toujours meilleures et plus étroites, et qui permettront à la secrétaire générale résidant à Genève d'effectuer mieux son travail d'agent de liaison: tant de questions en effet nous préoccupent également, telles que la traite des femmes et des enfants, la lutte contre les publications



Mrs. M. CORBETT ASHBY
Présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes

pornographiques, contre le trafic de l'opium et de la cocaïne, l'abolition de l'esclavage, la compréhension internationale, et dans un champ d'activité plus précis, la nationalité de la femme mariée, ou la participation des femmes à l'inspection du travail. Ce sont sur ces dernières questions d'ailleurs qu'ont surtout porté les entretiens que nous avons eus, soit au Secrétariat général, soit au B. I. T. où M. Albert Thomas et ses collaborateurs nous ont reçues de la façon la plus courtoise en même temps que la plus sympathique à notre mouvement.

Notre Comité a encore décidé de se faire officiellement représenter à la Conférence Internationale sur « Les Moyens d'éviter les causes de guerre », que convoque, pour mars 1924, le Conseil International des Femmes à Londres. Il a étudié les meilleurs moyens de faire connaître... et acheter ! le volume édité par l'Alliance, *Le Suffrage des Femmes en pratique*, sur lequel nous reviendrons prochainement, de même que le rapport du Congrès de Rome, qui vient de sortir de presse. Et il a examiné différentes suggestions concernant l'aide que l'Alliance pourrait apporter aux pays non encore affranchis pour leur propagande : films, voyages d'études, conférences aussi, entre temps des Congrès, entre des représentantes de ces pays, cette dernière proposition étant très vivement combattue par les membres français et suisse du Comité, qui, d'une part ont exprimé la crainte que l'Alliance ne se scinde de la sorte en deux parties, alors que son unité lui est plus nécessaire que jamais, et d'autre part ont fait remarquer que les conditions d'obtention du droit de vote sont si différentes d'un pays à l'autre, qu'une rencontre de ce genre se bornerait à un échange de rapports généraux sur la situation suffragiste sans qu'il en ressorte quoi que ce soit de pratiquement utile pour l'avancement de la Cause. L'idée de la création d'une Commission interparlementaire de femmes députées a été aussi longuement discutée et mise à l'étude. Enfin, comme tout Comité qui se respecte, celui de l'Alliance internationale s'est beaucoup préoccupé de la situation financière qui n'est pas précisément brillante, malgré l'aide généreuse des Américaines !

Le 27 septembre au soir, un meeting public de propagande organisé par l'Association genevoise pour le Suffrage réunissait près de 600 personnes à la Salle Centrale. M^{me} de Witt-Schlumberger, vice-présidente de l'Alliance, et Mrs. Corbett Ashby, y ont remporté un grand succès, ainsi que M^{lle} Forchammer, conseillère technique de la délégation danoise à la S. d. N. et M^{me} Spiller, de la Section politique du Secrétariat général de la S. d. N., qui avaient bien voulu accepter au pied levé de prendre la parole pour remplacer M^{me} Schreiber-Krieger. Une soirée qui a certainement fait avancer l'Idée chez nous.

* * *

On nous réclame de différents côtés un aperçu de l'activité des femmes à la quatrième Assemblée de la S. d. N. Nous ferons tout notre possible pour satisfaire au plus vite nos correspondantes, en leur faisant remarquer cependant que l'Assemblée ayant terminé ses séances moins de huit jours avant la date de la parution de ce numéro, il nous est matériellement impossible de donner, aujourd'hui déjà, une vue d'ensemble de ce qu'ont fait, dit, réclamé, demandé ou appuyé, des femmes déléguées ou conseillères, pendant ces quatre semaines de travail intense. Nos lectrices ne perdront rien pour attendre.

Nous voudrions toutefois anticiper quelque peu sur l'article en question en relevant dès aujourd'hui la proposition effarante d'un délégué de Cuba, qui a été remise sans opposition à la prochaine Assemblée (espérons que celle-ci l'entertera proprement comme elle le mérite !)

« Les jeunes femmes n'ayant pas atteint leur majorité et voyageant seules seront tenues de se prémunir d'un certificat des autorités du port d'embarquement attestant leur conduite antérieure ».

Ceci est non seulement parfaitement ridicule, mais dangereux, comme toute loi d'exception contre les femmes. Pourquoi ne pas demander, si on est tellement soucieux de la vertu à bord des navires, un certificat de bonnes mœurs aux jeunes gens également ? et croit-on que c'est par de pareilles mesures tracassières et injustes que l'on enrayera le péril de la traite ?...

Nous aurons l'occasion de revenir là-dessus prochainement.

* * *

A cette mesure d'exception prise contre les femmes dans le domaine de la morale, correspondent d'autre part diverses autres dispositions d'exception en matière économique. Nous avons signalé dans notre dernier numéro le danger qui menace le droit au travail de la femme chez les maîtresses d'école mariées du canton de Genève. Des précisions ont été données depuis lors : aussi l'Union des Institutrices primaires genevoises, manifestant par là une belle solidarité, malheureusement souvent trop rare chez bien des femmes, entre institutrices célibataires et institutrices mariées, a immédiatement pris position, nommé un Comité d'action, et fourbi ses armes. En revanche, il est attristant de constater que bien des jeunes stagiaires attendant leur nomination se réjouissent de la loi en préparation, qui, disent-elles naïvement, « fournira des places aux jeunes », sans comprendre, les pauvres petites, que cette loi d'exception qu'elles saluent maintenant, parce qu'elle mettrait à la retraite des femmes mariées, se retournera contre elles le jour où, à leur tour, elles aussi voudront fonder un foyer sans renoncer pour cela à la vocation de leur choix. Car tel est le sort de toute mesure d'opportunité qui ne respecte pas la valeur d'un grand principe.

C'est ce qu'a relevé le Ministre du Travail en France, M. Peyronnet, au sujet de la clause insérée dans le contrat de travail de son personnel féminin d'une grande Société française, qui stipule le renvoi dans le délai d'un mois de toute employée ayant l'intention de se marier. Non seulement, a assuré M. Peyronnet, cette disposition est contraire à la législation française qui tient à favoriser le mariage, mais elle est également injustifiée : « on ne peut pas renvoyer quelqu'un parce qu'il se marie... La justice et la jurisprudence sont unanimes à reconnaître que le renvoi d'un ouvrier basé sur le fait que cet ouvrier s'affilie à un syndicat est un renvoi abusif qui ouvre le droit à des dommages et intérêts. A fortiori, doit-il en être de même dans l'espèce, le droit de se marier constituant un droit plus conforme encore à la nature des choses que celui de se syndiquer... »

A recommander aux méditations de certains de nos députés.

Et enfin, en parlant des conditions du travail des femmes, signalons la récente grève des ouvrières modistes de Paris. Elles demandaient une augmentation de salaires. Les chiffres nous manquent encore pour apprécier cette demande ; mais en revanche, ce contre quoi nous protestons comme nous protesterons toujours, c'est l'attitude déplaisante au dernier degré de certaine presse qui ne veut pas prendre au sérieux les revendications économiques de ces ouvrières du luxe et de la mode, et qui s'en amuse comme des héraissements de plumes de quelques gentils colibris. Il s'agit là du pain quotidien, de la santé, de la vie de famille, de la force de résistance morale aussi, de nombreuses femmes qui travaillent plus avec leur aiguille que ces messieurs avec leur crayon de reporters, et ce sont des sujets trop graves pour être traités en fantaisie d'opérettes.

* * *

La nouvelle n'est pas récente, puisqu'elle remonte au printemps. Mais comme nous n'en avons eu la confirmation officielle que récemment et qu'elle est fort intéressante, nous la donnons ici, quoiqu'elle date de plus d'une quinzaine: c'est la constitution d'une « Petite Entente féministe ». En effet, les déléguées au Congrès de Rome des quatre pays balkaniques (Roumanie, Grèce, Serbie et Bulgarie), de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ont décidé de grouper les forces féministes de leur pays pour une action solidaire sur le terrain social, économique, civil, et politique concernant les intérêts de la femme. La présidence de ce groupement passera à tour de rôle à chacune des nations qui y sont représentées: pour cette année, c'est à la princesse Cantacuzène, présidente du Conseil national des femmes roumaines, qu'a été confiée cette charge.

Nous estimons que ce groupement a une très grande importance, non pas seulement du point de vue féministe, mais aussi du point de vue plus vaste de la politique générale. Ce sont des liens de plus qui sont noués qu'il faudrait rompre en cas de conflit, c'est une preuve d'entente et de bonne harmonie entre les femmes qui doublera l'entente des intérêts économiques entre les hommes. Sans compter, ne l'oublions pas, que dans deux de ces pays sur six, donc le tiers, en Pologne et en Tchécoslovaquie, les femmes votent et sont députées...

E. G.D.

Annuaire des Femmes Suisses

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de souscription au septième volume de l'*Annuaire des Femmes suisses*, que nous recommandons très chaudement à leur attention.

C'est en effet une collection d'une incontestable utilité que celle de cet *Annuaire*. Commencée en 1914, sur l'initiative de M^{lle} Graf, de Berne, elle comporte d'abord cinq volumes parus régulièrement chaque année jusqu'en 1919; puis les difficultés financières étant trop lourdes à surmonter, il fallut marquer un temps d'arrêt, avant que, l'an dernier, l'*Annuaire* ne reprît un nouvel essor, sous la direction de M^{lle} Gerhard, de Bâle. Et fidèle au poste, le volume de 1923 s'annonce maintenant, à son tour, aussi indispensable que les précédents aux féministes, aux travailleuses sociales, aux femmes concientes de leurs responsabilités d'une part, aussi attrayant, intéressant, un aussi utile instrument de propagande d'autre part,

pour celles auxquelles la lecture d'un recueil entièrement dirigé, rédigé, publié par des femmes, peut apporter des ouvertures d'horizons nouveaux. Aux premières, nous signalons les chroniques de notre mouvement (chronique suisse, chronique internationale), riches de faits précis et contrôlés, la liste de toutes les Associations féminines et féministes nationales et internationales, la publication de documents, pétitions aux autorités, etc., concernant la cause féminine; aux autres, toute une série d'articles touchant à la préparation et à la vie professionnelles des femmes (M^{lle} Marg. Evard: *L'orientation professionnelle*, M^{me} Gillabert-Randin: *La vie de la femme dans l'agriculture en Suisse*); aux questions législatives (M^{lle} Speiser: *La législation suisse et les délits commis par des mineurs*); au développement de nos idées dans le passé (M^{lle} Dr Graf: *Meta de Salis-Marschlin, une pionnière de notre mouvement*; M^{lle} Somazzi: *Les maîtresses d'école bernoises à travers les âges*); à la participation des femmes à la vie publique (M^{lle} Gourd: *Les femmes et la Société des Nations*; M^{me} Vuilliomnet-Challandes: *Portraits de suffragettes du Congrès de Rome*); et enfin, pour toutes celles qui cherchent une heure de délassément, la comédie suffragiste, *Frau Wehrli*, primée au concours de pièces féministes ouvert après le Congrès de Berne. On le voit, la qualité ne le cède en rien à la variété.

Ces différents articles sont écrits dans la langue de leurs auteurs, ce qui donne à l'*Annuaire* son cachet si essentiel de publication suisse. Et sous sa couverture coquette, imaginée et exécutée par des femmes, il constituera un cadeau tout trouvé, et aura sa place dans toutes les bibliothèques. Comme le prix en souscription est inférieur au prix de vente en librairie, c'est donc une bonne affaire que feront nos abonnés en s'assurant dès maintenant un exemplaire de l'*Annuaire* et en en assurant à leurs amis.

Les Femmes et les partis politiques

(Suite et fin¹)

C'est pourquoi je suis fermement convaincue que toute femme, que tout homme, qui désire faire œuvre politique utile doit d'abord se rendre compte clairement de quel côté elle ou il prendra place, c'est-à-dire suivant quels principes politiques elle ou il votera. Mais alors c'est immédiatement être engagé dans un parti. Car les partis n'ont pas été formés au hasard, ils sont venus à la vie parce qu'ils étaient nécessaires, et les femmes les trouveront aussi nécessaires et aussi inévitables que les hommes les ont trouvés autrefois.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 21 septembre 1923.

MARIE LENÉRU

Entreprendre une étude sur Marie Lenéru est une tâche délicate, et cela parce qu'il n'est pas facile d'être juste à l'égard d'une femme pleine d'intelligence et de sensibilité, d'une femme qui avait soif de se désaltérer à toutes les sources de la vie, et qui a eu le malheur insigne de perdre l'ouïe et presque la vue à l'âge de 14 ans! Son cas est tellement exceptionnel et sa double épreuve revêt un caractère si tragique et si rare que l'assimiler au reste des humains est impossible. Aucune appréciation ne paraît être à l'échelle de sa douloureuse destinée. Nous sommes persuadées cependant qu'elle eût formé le vœu d'être jugée à la commune œuvre, c'est pourquoi nous tenterons d'agir selon son vœu.

Née le 2 juin 1875 à Brest, fille d'un officier de marine qui mourut en 1878 après une courte mais brillante carrière, Marie demeura seule avec sa mère. Elle était jolie, gaie, débordante d'intelligence et de vivacité, et son petit journal d'enfant nous apprend qu'elle avait une nature scrupuleuse, pas mal de vanité, dont elle convient elle-même, et qu'elle remplissait ses devoirs religieux avec beaucoup d'exactitude, sans être cependant douée d'une nature mystique. Ses premières années sont pleinement

heureuses, mais à la suite d'une rougeole, le silence et une obscurité relative s'abattent brusquement sur elle.

Que va devenir cette murée vivante? Comment réagira-t-elle contre le destin terrible qui lui est fait? C'est ce que nous demanderons à son *Journal intime*¹, rédigé à intervalles irréguliers de 1893 à 1918 (l'année même de sa mort).

Tout d'abord, il nous apprend que Marie est énergique et qu'elle a de la volonté. Elle ne se laissera pas abattre, elle opposera une forte résistance à la fatalité. Elle luttera pour devenir quelqu'un en dépit des circonstances. Cette énergie se révèle déjà dans son style qui est grave et fort, presque viril. Il a de la concision, une beauté de forme, qui devient plastique par instant, lorsqu'il traduit par exemple l'émotion de l'auteur devant la nature. Telle description de la mer est à elle seule un petit chef-d'œuvre. « Marie Lenéru-Dauriac a dit Fernand Gregh, dans sa préface des *Affranchis*, a le don particulier de la formule, « chose très rare chez les talents féminins. »

Le *Journal* nous apprend ensuite que Marie est cultivée, qu'elle lit beaucoup... quand ses yeux le lui permettent, et

¹ *Journal de Marie Lenéru*, avec une préface de François de Curel, de l'Académie française, et deux portraits de l'auteur. (*Mémoires d'écrivains et d'artistes*, édition G. Crès et Cie, Paris.)